
Le schéma de transition énergétique et écologique

La Ville de Clermont-Ferrand a adopté son vaste Schéma de Transition Énergétique et Écologique (STEE) en 2018, un document stratégique pour son territoire en matière de développement durable. C'est une véritable "feuille de route" à l'horizon 2030 et 2050 en matière de politique air, énergie, climat, environnement.

Cette démarche vient compléter toutes les actions déjà engagées sur le territoire ; elle apporte une cohérence d'ensemble et des moyens pour agir sur le long terme.

Comment soutenir la transition énergétique à l'échelle de son logement ?

Le premier geste facile à adopter est de choisir un fournisseur d'énergie qui utilise des sources renouvelables, ou à défaut, qui compense les émissions de gaz à effet de serre de ses clients.

Si les offres d'électricité verte sont désormais répandues, [le biogaz](#) est moins courant. Toutefois, sa production en France a augmenté de 50% entre 2020 et 2021 ; de plus en plus de fournisseurs proposent dorénavant des offres de biogaz, plus d'informations et de comparaison sur les offres de gaz en France. Néanmoins, le meilleur moyen pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre est bien sûr de consommer moins d'énergie. Le plus efficace pour cela est de procéder à des [travaux de rénovation énergétique](#) dans son logement, afin de consommer moins d'énergie ou d'éviter les déperditions de chaleur ou de fraîcheur. Ces travaux sont d'autant plus pertinents dans un contexte d'[augmentation des prix de l'énergie](#). Des aides publiques ont été mises en place pour appuyer les particuliers qui veulent faire ces travaux.

[En savoir plus](#)

La Ville publie chaque année un rapport téléchargeable ici :

- [Rapport 2022](#)
- [Rapport 2021](#)
- [Rapport 2020](#)
- [Rapport 2019](#)
- [Rapport 2018](#)

Rappelons que l'objectif pour l'ensemble du territoire de Clermont Auvergne Métropole est de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050, en réduisant par deux les consommations d'énergie du territoire par rapport à 2012 et en couvrant des besoins résiduels par des énergies renouvelables locales.

En savoir plus

-
-

-
-

[Économie d'énergie : les efforts payent !](#)